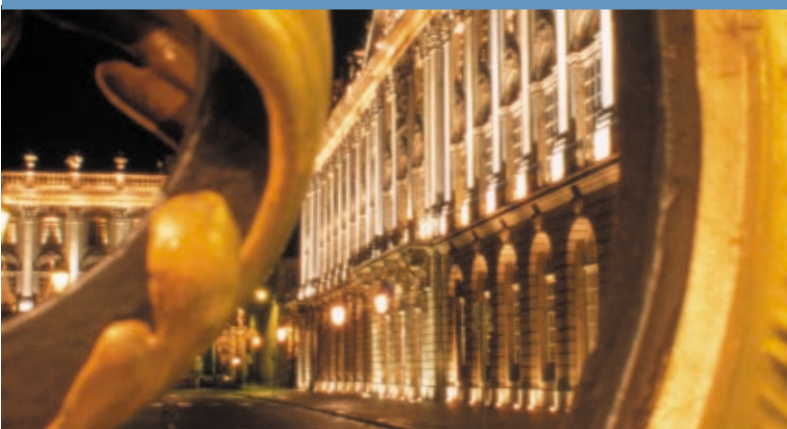

Comptes consolidés du 1^{er} semestre 2002



Les chiffres clés	2
Compte de résultat consolidé	3
Bilan consolidé	4
Tableau des flux de trésorerie consolidés	5
Variation des capitaux propres consolidés	6
Annexe aux comptes consolidés	7
Liste des principales sociétés consolidées au 30 juin 2002	20
Rapport d'activité du 1^{er} semestre 2002	23
Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires	25

Les chiffres clés

<i>(en millions d'euros)</i>	2002 1 ^{er} semestre	2001 1 ^{er} semestre		2001 exercice	
		Pro forma ^(*)		Pro forma ^(*)	
Chiffre d'affaires consolidé	8 465,8	8 238,9	8 238,9	17 172,4	17 172,4
Excédent brut d'exploitation	726,4	608,2	608,2	1 556,9	1 556,9
% du chiffre d'affaires	8,6 %	7,4 %	7,4 %	9,1 %	9,1 %
Résultat d'exploitation ^(*)	415,3	378,0	414,8	979,8	1 058,4
% du chiffre d'affaires	4,9 %	4,6 %	5,0 %	5,7 %	6,2 %
Résultat courant	331,6	325,0	325,0	850,1	850,1
Résultat net part du groupe	173,6	170,0	170,0	453,5	453,5
Résultat net par action (en euros)	2,06	2,13	2,13	5,65	5,65
Dividende par action hors avoir fiscal (en euros)				1,70	1,70
Capitaux propres part du groupe	2 488,4	1 989,5	1 989,5	2 372,7	2 372,7
Provisions pour risques	1 642,7	1 834,1	1 834,1	1 662,2	1 662,2
Excédent (endettement) financier net	(3 323,4)	(2 354,1)	(2 354,1)	(2 071,7)	(2 071,7)
Capacité d'autofinancement	532,6	385,0	385,0	1 101,1	1 101,1
Investissements industriels nets	(204,2)	(206,4)	(206,4)	(472,8)	(472,8)
Investissements du domaine concédé	(221,1)	(348,3)	(348,3)	(636,9)	(636,9)
Investissements financiers nets	(1 143,2)	52,1	52,1	(283,9)	(283,9)
Effectifs moyens	126 337	118 920	118 920	129 499	129 499

(*) Conformément au changement de méthode décrit en note C de l'annexe, la dotation aux amortissements de caducité de Cofiroute a fait l'objet d'un reclassement du résultat financier en résultat d'exploitation pour 42,5 millions d'euros au 30 juin 2002, 36,8 millions d'euros au 30 juin 2001 et 78,6 millions d'euros au 31 décembre 2001.

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Notes	2002	2001		2001	
		1 ^{er} semestre	1 ^{er} semestre		exercice	
			Pro forma ^(*)		Pro forma ^(*)	
Chiffre d'affaires	1	8 465,8	8 238,9	8 238,9	17 172,4	17 172,4
Autres produits		413,1	543,9	543,9	1 019,6	1 019,6
Produits d'exploitation		8 878,9	8 782,8	8 782,8	18 192,0	18 192,0
Charges d'exploitation		(8 152,5)	(8 174,6)	(8 174,6)	(16 635,1)	(16 635,1)
Excédent brut d'exploitation	2	726,4	608,2	608,2	1 556,9	1 556,9
Amortissements et provisions ^(*)		(311,1)	(230,2)	(193,4)	(577,1)	(498,5)
Résultat d'exploitation	3	415,3	378,0	414,8	979,8	1 058,4
Charges et produits financiers		(68,5)	(57,1)	(57,1)	(125,6)	(125,6)
Amortissements et provisions ^(*)		(15,2)	4,2	(32,6)	(4,1)	(82,7)
Résultat financier	4	(83,7)	(52,9)	(89,7)	(129,7)	(208,3)
Résultat courant		331,6	325,0	325,0	850,1	850,1
Charges et produits exceptionnels		(32,1)	(9,0)	(9,0)	(54,9)	(54,9)
Amortissements et provisions		51,6	6,5	6,5	47,9	47,9
Résultat exceptionnel	5	19,5	(2,4)	(2,4)	(6,9)	(6,9)
Impôts sur les bénéfices	6	(111,2)	(93,8)	(93,8)	(182,2)	(182,2)
Amortissement des écarts d'acquisition	8	(31,9)	(30,4)	(30,4)	(122,3)	(122,3)
Résultat net des sociétés intégrées		208,0	198,4	198,4	538,6	538,6
Part du groupe dans les résultats des sociétés mises en équivalence	12	1,9	4,4	4,4	1,5	1,5
Intérêts minoritaires	17	(36,2)	(32,9)	(32,9)	(86,6)	(86,6)
Résultat net part du groupe		173,6	170,0	170,0	453,5	453,5
Résultat net par action (en euros)	7	2,06	2,13	2,13	5,65	5,65
Résultat net dilué par action (en euros)	7	1,95	2,06	2,06	5,39	5,39

(*) Conformément au changement de méthode décrit en note C de l'annexe, la dotation aux amortissements de caducité de Cofiroute a fait l'objet d'un reclassement du résultat financier en résultat d'exploitation pour 42,5 millions d'euros au 30 juin 2002, 36,8 millions d'euros au 30 juin 2001 et 78,6 millions d'euros au 31 décembre 2001.

Bilan consolidé

Actif (en millions d'euros)	Notes	30/06/2002	30/06/2001		31/12/2001	
			Pro forma ^(*)		Pro forma ^(*)	
Immobilisations incorporelles		208,7	88,9	88,9	223,7	223,7
Écarts d'acquisition	8	916,3	798,9	798,9	900,2	900,2
Immobilisations du domaine concédé ^(*)	9	4 563,3	4 333,5	5 354,8	4 421,8	5 484,9
Immobilisations corporelles	10	1 938,4	1 753,8	1 753,8	1 921,8	1 921,8
Immobilisations financières						
Titres de participation	11	1 301,5	167,2	167,2	312,8	312,8
Titres mis en équivalence	12	116,5	155,0	155,0	135,4	135,4
Autres immobilisations financières		212,1	260,7	260,7	245,0	245,0
		1 630,1	582,9	582,9	693,2	693,2
Charges à répartir sur plusieurs exercices		69,6	82,4	82,4	74,5	74,5
Total actif immobilisé		9 326,4	7 640,5	8 661,8	8 235,3	9 298,4
Stock et travaux en cours	13	585,3	598,9	598,9	405,1	405,1
Clients et autres créances d'exploitation	13	8 023,2	7 913,6	7 913,6	7 250,0	7 250,0
Créances financières à court terme	14	360,1	272,3	272,3	296,4	296,4
Valeurs mobilières de placement	15	1 122,2	1 166,1	1 166,1	2 163,2	2 163,2
Disponibilités	20	1 076,1	945,5	945,5	746,0	746,0
Total actif circulant		11 167,0	10 896,4	10 896,4	10 860,8	10 860,8
Impôts différés actif		159,7	269,9	269,9	143,5	143,5
Total de l'actif		20 653,0	18 806,7	19 828,0	19 239,6	20 302,7

(*) Conformément au changement de méthode décrit en note C de l'annexe, les amortissements de caducité de Cofiroute sont désormais présentés en dépréciation des immobilisations du domaine concédé, soit 1 063,1 millions d'euros au 31 décembre 2001 et 1 021,3 millions d'euros au 30 juin 2001.

Passif (en millions d'euros)	Notes	30/06/2002	30/06/2001		31/12/2001	
			Pro forma ^(*)		Pro forma ^(*)	
Capitaux propres						
Capital	16	856,1	805,7	805,7	828,8	828,8
Réserves consolidées		1 458,7	1 013,8	1 013,8	1 090,3	1 090,3
Résultat de l'exercice		173,6	170,0	170,0	453,5	453,5
		2 488,4	1 989,5	1 989,5	2 372,7	2 372,7
Intérêts minoritaires	17	505,4	494,8	494,8	511,4	511,4
Subventions d'investissement	18	434,5	411,1	411,1	425,5	425,5
Provisions pour engagements de retraite		481,6	426,2	426,2	472,5	472,5
Provisions pour risques	19	1 642,7	1 834,1	1 834,1	1 662,2	1 662,2
Amortissements de caducité ^(*)			1 021,3		1 063,1	
Dettes financières						
Emprunts participatifs et obligataires		3 458,8	2 104,3	2 104,3	2 942,3	2 942,3
Autres emprunts et dettes financières		1 139,4	1 143,6	1 143,6	1 060,4	1 060,4
Emprunts et dettes financières à moins d'un an		1 283,8	1 490,1	1 490,1	1 274,7	1 274,7
	20	5 882,0	4 738,0	4 738,0	5 277,4	5 277,4
Autres dettes à plus d'un an		49,1	77,1	77,1	50,5	50,5
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	13	9 025,3	8 593,8	8 593,8	8 353,9	8 353,9
Impôts différés passif		144,1	242,1	242,1	113,7	113,7
Total du passif		20 653,0	18 806,7	19 828,0	19 239,6	20 302,7

(*) Conformément au changement de méthode décrit en note C de l'annexe, les amortissements de caducité de Cofiroute sont désormais présentés en dépréciation des immobilisations du domaine concédé.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2002	30/06/2001 ^(*)	31/12/2001
Opérations d'exploitation				
Excédent brut d'exploitation		726,4	608,2	1 556,9
Opérations financières et exceptionnelles		(94,5)	(110,3)	(284,0)
Impôts courants		(103,4)	(112,9)	(176,7)
Autofinancement		528,5	385,0	1 096,2
Variation nette du besoin en fonds de roulement	13	(323,9)	(323,8)	154,5
		204,5	61,2	1 250,6
Investissements industriels nets				
Investissements industriels ^(*)		(245,1)	(249,4)	(548,1)
Cessions d'immobilisations ^(*)		40,9	43,1	75,3
		(204,2)	(206,4)	(472,8)
Cash-flow disponible	(I)	0,3	(145,2)	777,8
avant investissements du domaine concédé et investissements financiers				
Investissements du domaine concédé^(*)		(221,1)	(348,3)	(636,9)
nets de subventions reçues				
Investissements financiers nets				
Investissements financiers		(1 135,7)	(57,1)	(418,8)
Actions VINCI		(25,2)	(64,2)	(81,9)
Cessions de titres et immeubles hors exploitation ^(*)		17,7	173,4	216,9
		(1 143,2)	52,1	(283,9)
Variation des immobilisations financières		30,2	8,5	32,4
	(II)	(1 334,1)	(287,7)	(888,4)
Opérations de financement				
Augmentations de capital VINCI		133,8	59,0	160,0
Augmentation de capital des filiales souscrites par des tiers		2,1	0,3	5,6
Dividendes distribués par VINCI		(131,4)	(119,5)	(119,5)
Dividendes versés aux actionnaires des filiales		(15,6)	(16,1)	(45,7)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		4,1	8,5	5,0
Variation des autres dettes à long terme		(6,2)	11,2	10,0
	(III)	(13,1)	(56,6)	15,4
Total des flux de l'exercice (I + II + III)		(1 346,9)	(489,5)	(95,2)
Excédent (endettement) financier net au 1^{er} janvier		(2 071,7)	(1 855,4)	(1 855,4)
Effet de change, de périmètre et divers		69,3	(73,4)	(203,1)
Reclassement actions VINCI en valeurs mobilières de placement		26,1	64,2	81,9
Excédent (endettement) financier net au 31 décembre ou 30 juin		(3 323,4)	(2 354,1)	(2 071,7)
<i>dont actions VINCI</i>		<i>382,2</i>	<i>338,5</i>	<i>356,2</i>

(*) Afin d'assurer une meilleure comparabilité du tableau de flux sur les différentes périodes, VINCI a procédé au reclassement de certains montants au 30 juin 2001 :
- le prix de cession (118,8 millions d'euros) des immeubles du siège social détenus en crédit-bail est présenté sur la ligne « Cession de titres et immeubles hors exploitation », il figurait auparavant sur la ligne « cessions d'immobilisations »,
- les investissements du domaine concédé comprennent les investissements en projets d'infrastructure pour 323,8 millions et les investissements réalisés dans les autres concessions pour 24,5 millions d'euros, ces derniers étaient précédemment présentés sur la ligne « Investissements financiers nets ».

Variation des capitaux propres consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Capital	Réserves	Résultat	Total
Au 31 décembre 2000	791,5	742,9	299,8	1 834,2
Augmentations de capital résultant des fusions	2,6	12,3	—	14,9
Autres augmentations de capital	34,7	125,3	—	160,0
Affectation de résultat et dividendes distribués	—	180,3	(299,8)	(119,5)
Retraitements liés à l'application de la méthode dérogatoire	—	14,6	—	14,6
Différences de conversion et divers	—	15,0	—	15,0
Résultat de l'exercice part du groupe	—	—	453,5	453,5
Au 31 décembre 2001	828,8	1 090,3	453,5	2 372,7
Augmentations de capital résultant des fusions	—	—	—	—
Autres augmentations de capital	27,3	106,5	—	133,8
Affectation de résultat et dividendes distribués	—	322,1	(453,5)	(131,4)
Différences de conversion et divers	—	(60,3)	—	(60,3)
Résultat de l'exercice part du groupe	—	—	173,6	173,6
Au 30 juin 2002	856,1	1 458,7	173,6	2 488,4

Les écarts d'acquisition, imputés sur les capitaux propres du Groupe lors de l'apport de GTIE par la Compagnie Générale des Eaux au 1^{er} janvier 1997, représentent un amortissement théorique de 5,2 millions d'euros par an.

Annexe aux comptes consolidés

A. Faits marquants

Événements intervenus au cours du 1^{er} semestre 2002

Acquisition de titres ASF

Au cours du premier semestre 2002, VINCI a acquis 39,1 millions d'actions ASF (Autoroute du Sud de la France), société exploitant 2 800 km d'autoroutes en concession dans le sud et l'ouest de la France, au prix moyen de 26,69 euros.

Émission d'une OCEANE

Le 22 avril 2002, VINCI a émis des obligations à option de conversion en actions nouvelles et/ou d'échange en actions existantes (OCEANE) pour un montant de 500,25 millions d'euros. Les modalités de l'émission sont décrites en note 20 de l'annexe. Cette émission s'inscrit dans le cadre du refinancement des opérations de croissance externe réalisées par VINCI.

Événements postérieurs au 30 juin 2002

VINCI a émis le 10 juillet 2002 un emprunt obligataire pour un montant de 600 millions d'euros venant à échéance le 22 juillet 2009. Le prix d'émission de cet emprunt obligataire a été fixé à 99,58% et le coupon à 5,857%.

B. Saisonnalité de l'activité

Le premier semestre de l'exercice est traditionnellement marqué, dans la plupart des métiers du Groupe, et plus particulièrement les travaux routiers, par un volume d'activité généralement inférieur à celui de la seconde partie de l'année en raison des conditions climatiques moins favorables.

Le niveau du chiffre d'affaires et des résultats du premier semestre ne peut donc pas être extrapolé sur l'ensemble de l'exercice.

De plus, la saisonnalité de l'activité se traduit par une réduction de la trésorerie d'exploitation au cours du premier semestre, en raison du faible niveau des encaissements durant cette période.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes du semestre.

Les charges et produits des activités ordinaires que le Groupe perçoit de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêté intermédiaire.

Les charges et produits facturés sur une base annuelle (ex : redevances de brevets, licences) sont pris en compte sur la base d'une estimation annuelle au prorata de la période écoulée.

Les risques nés dans le semestre, y compris ceux dont le dénouement est prévu au second semestre de l'exercice, sont provisionnés à la clôture de la période. En particulier, dans le cas de contrats déficitaires, les pertes à terminaison connues au cours du semestre sont provisionnées en totalité dès le 30 juin.

C. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Principes généraux

Les comptes consolidés de VINCI sont établis en conformité avec la recommandation du Conseil National de la Comptabilité de mars 1999 sur les comptes intermédiaires et suivent les mêmes règles et méthodes comptables que celles adoptées pour les comptes annuels, décrites dans le dernier rapport annuel. Depuis le 1^{er} janvier 2002, VINCI applique le règlement n° 00.06 sur les passifs adopté par le Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Changements de méthode

Application du règlement n° 2000.06 du CRC sur les passifs

L'application au 1^{er} janvier 2002 du règlement n° 2000.06 du CRC sur les passifs n'a pas eu d'effets significatifs sur les capitaux propres consolidés de VINCI à cette même date.

Amortissements de caducité

Afin d'améliorer la présentation des comptes consolidés, VINCI a comptabilisé à compter du 1^{er} janvier 2002 les amortissements de caducité des sociétés de concessions autoroutières suivant les règles suivantes :

- les amortissements de caducité précédemment présentés au passif du bilan figurent en dépréciation des immobilisations du domaine concédé ;
- la dotation aux amortissements précédemment comptabilisée en résultat financier a été reclassée en résultat d'exploitation. Ce changement de présentation n'a aucune incidence sur le résultat net ni sur les capitaux propres du Groupe. Des comptes pro forma ont été établis afin d'assurer la comparabilité des exercices.

Évaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du 1^{er} semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt du 1^{er} semestre le taux effectif d'impôt de l'ensemble du Groupe calculé sur la base des résultats prévisionnels pour l'ensemble de l'exercice.

Engagements de retraites

Il n'est pas effectué de calcul actuariel à la clôture des comptes intermédiaires au 30 juin 2002. La charge de retraite du semestre est égale à la moitié de la charge nette projetée calculée pour l'ensemble de l'exercice 2002.

Périmètre de consolidation

Il se décompose, par méthode de consolidation, de la façon suivante :

	30 juin 2002			31 décembre 2001		
	Total	France	Étranger	Total	France	Étranger
Intégration globale	1 183	785	398	1 124	758	366
Intégration proportionnelle	250	99	151	212	64	148
Mise en équivalence	34	15	19	35	17	18
	1 467	899	568	1 371	839	532

Les principales sociétés entrantes au premier semestre 2002 sont la société autrichienne TMS, spécialisée dans les systèmes de production automatisée pour l'industrie automobile pour le pôle Énergies-Information et la société de maintenance de bâtiments Crispin & Borst pour le pôle Construction en Grande-Bretagne.

D. Informations sectorielles

Les données pro forma présentées pour le premier semestre 2001 et pour l'exercice 2001 ont été retraitées pour tenir compte du changement de méthode relatif au traitement des amortissements de caducité (décrit en note C) et des réorganisations internes intervenues à compter du 1^{er} janvier 2002.

Les tableaux ci-après présentent les informations financières par pôle de métiers et par zone géographique.

- Concessions et services : activité de stationnement, infrastructures routières et grands ouvrages en concession, gestion d'aéroports et services d'assistance aéroportuaires.
- Énergies-Information : ingénierie et travaux électriques, technologies de l'information et de la communication, équipements thermiques.
- Routes : travaux routiers, production de matériaux, travaux pour l'environnement.
- Construction : bâtiment, génie civil, travaux hydrauliques, maintenance multi-technique.

Les données par métier suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers.

1. Chiffre d'affaires

1.1. Répartition du chiffre d'affaires par pôle de métier

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2002	1 ^{er} semestre 2001 Pro forma	Exercice 2001 Pro forma
Concessions et services	882,1	658,3	1 462,1
Énergies-Information	1 480,9	1 418,0	2 851,9
Routes	2 382,0	2 534,2	5 498,4
Construction	3 633,3	3 574,7	7 198,5
Holding, divers et éliminations	87,5	53,8	161,5
Total	8 465,8	8 238,9	17 172,4

Les données ci-dessus sont présentées aux bornes de chaque pôle de métiers, avant éliminations des opérations réalisées avec les autres pôles.

1.2. Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2002	%	1 ^{er} semestre 2001 Pro forma	%	Exercice 2001 Pro forma	%
France	5 008,6	59 %	5 233,8	64 %	10 601,9	62 %
Allemagne	684,9	8 %	683,6	8 %	1 475,8	9 %
Grande-Bretagne	637,5	8 %	543,6	7 %	1 116,6	7 %
Benelux	369,3	4 %	364,5	4 %	744,5	4 %
Autres pays d'Europe	701,7	7 %	540,1	7 %	1 343,1	8 %
Europe hors France	2 393,4	28 %	2 131,8	26 %	4 680,0	27 %
Amérique du Nord	522,0	6 %	369,0	4 %	834,5	5 %
Reste du monde	541,8	6 %	504,3	6 %	1 056,0	6 %
Total	8 465,8	100 %	8 238,9	100 %	17 172,4	100 %

2. Excédent brut d'exploitation

Répartition par pôle de métier

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2002	% CA	1 ^{er} semestre 2001 Pro forma	% CA	Exercice 2001 Pro forma	% CA
Concessions et services	356,8	40,4 %	328,5	49,9 %	719,5	49,2 %
Énergies-Information	84,7	5,7 %	40,3	2,8 %	138,2	4,8 %
Routes	89,6	3,8 %	82,7	3,3 %	368,1	6,7 %
Construction	194,2	5,3 %	159,5	4,5 %	340,1	4,7 %
Holding et divers	1,1		(2,8)		(9,1)	
Total	726,4	8,6 %	608,2	7,4 %	1 556,8	9,1 %

3. Résultat d'exploitation

Répartition par pôle de métier

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2002	% CA	1 ^{er} semestre 2001 Pro forma	% CA	Exercice 2001 Pro forma	% CA
Concessions et services ^(*)	253,0	28,7 %	235,8	35,8 %	524,6	35,9 %
Énergies-Information	44,7	3,0 %	22,4	1,6 %	70,1	2,6 %
Routes	6,8	0,3 %	14,9	0,6 %	172,9	3,1 %
Construction	111,9	3,1 %	99,7	2,8 %	201,0	2,8 %
Holding et divers	(1,1)		5,2		11,2	
Total	415,3	4,9 %	378,0	4,6 %	979,8	5,7 %

(*) Conformément au changement de méthode décrit en note C, les dotations aux amortissements de caducité de Cofiroute ont été reclassées en résultat d'exploitation, soit 42,5 millions d'euros au 30 juin 2002, 36,8 millions d'euros au 30 juin 2001 et 78,6 millions d'euros au 31 décembre 2001.

E. Notes relatives au compte de résultat

4. Résultat financier

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2002	1 ^{er} semestre 2001 Pro forma ⁽¹⁾	Exercice 2001 Pro forma ⁽¹⁾
Frais financiers nets ⁽²⁾	(90,4)	(69,2)	(153,1)
Dividendes perçus	10,0	5,2	14,5
Autres provisions financières	(3,5)	4,4	4,6
Résultat de change et divers	0,2	6,8	4,3
	(83,7)	(52,9)	(129,7)

(1) Après reclassement en résultat d'exploitation des dotations aux amortissements de caducité de Cofiroute (cf. note D.3).

(2) Dont amortissement de la prime de remboursement des OCEANE pour 11,7 millions d'euros au 30 juin 2002 et 8,6 millions d'euros au 31 décembre 2001.

Les charges financières nettes de la période proviennent essentiellement des concessions, dont 43 millions d'euros au titre de Cofiroute.

Par ailleurs, le résultat de change pris en compte sur la période s'élève à (7,5) millions d'euros et résulte principalement de la baisse du cours du dollar. Ce montant tient compte de l'incidence des opérations de couverture réalisées par le Groupe.

5. Résultat exceptionnel

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2002	1 ^{er} semestre 2001	Exercice 2001
Résultat net sur cessions d'actifs	7,9	36,8	56,9
Coûts nets de restructuration	(13,2)	(4,7)	(17,8)
Autres charges et produits exceptionnels (nets de provisions)	24,8	(34,4)	(46,0)
	19,5	(2,4)	(6,9)

• 1^{er} semestre 2002

Les autres produits exceptionnels (nets de provisions) comprennent les dénouements favorables de certains litiges intervenus dans différents pôles du Groupe au cours de la période.

• 1^{er} semestre 2001

Le résultat net sur cessions d'actifs comprend l'incidence bénéficiaire de la sortie des crédits-baux finançant les immeubles du siège social de VINCI à Rueil (28 millions d'euros). Les autres charges et produits exceptionnels (nets de provisions) comprennent l'impact négatif du règlement du litige SSDS à Hong Kong (17 millions d'euros).

6. Impôts sur les bénéfices

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2002	1 ^{er} semestre 2001	Exercice 2001
Impôts courants	(103,4)	(112,9)	(176,7)
Impôts différés	(7,9)	19,1	(5,5)
	(111,2)	(93,8)	(182,2)

Le poste « Impôts courants » prend en compte, au premier semestre 2002, la charge d'impôt calculée de Cofiroute pour 45 millions d'euros et celle de la holding VINCI pour 34 millions d'euros.

7. Résultat par action

Les résultats nets par action sont calculés à partir du nombre d'actions en circulation pondéré sur la période, y compris les actions propres classées en valeurs mobilières de placement, destinées notamment aux salariés dans le cadre d'options d'achat d'actions VINCI.

Le résultat net par action après dilution prend en compte les équivalents actions ayant un effet dilutif pondéré sur l'ensemble de la période. Par ailleurs, le résultat net est corrigé de l'économie de frais financiers nette d'impôt qui résulterait de la conversion en actions des obligations convertibles.

La dilution résultant de l'exercice des options de souscription est déterminée, conformément aux principes en vigueur, selon la méthode du rachat d'actions définie par les normes internationales (*treasury stock method*).

Les tableaux ci-dessous indiquent le rapprochement entre les résultats nets par action et les résultats nets dilués :

1 ^{er} semestre 2002	Résultat net ⁽¹⁾	Nombre d'actions	Résultat par action ⁽²⁾
Résultat net par action	173,6	84 432 091	2,06
Options de souscription	—	2 611 938	—
Obligations convertibles	11,0	7 849 815	—
Résultat net dilué par action	184,6	94 893 844	1,95

(1) En millions d'euros.

(2) En euros.

1 ^{er} semestre 2001	Résultat net ⁽¹⁾	Nombre d'actions	Résultat par action ⁽²⁾
Résultat net par action	170,0	79 676 334	2,13
Options de souscription	—	2 709 996	—
Obligations convertibles	—	—	—
Résultat net dilué par action	170,0	82 386 330	2,06

(1) En millions d'euros.

(2) En euros.

Exercice 2001	Résultat net ⁽¹⁾	Nombre d'actions	Résultat par action ⁽²⁾
Résultat net par action	453,5	80 299 357	5,65
Options de souscription	—	2 609 075	—
Obligations convertibles	7,4	2 555 556	—
Résultat net dilué par action	460,9	85 463 988	5,39

(1) En millions d'euros.

(2) En euros.

F. Notes relatives au bilan

8. Écarts d'acquisition

Les variations de la période s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Valeur au 31/12/2001	1 478,5	(578,3)	900,2
Écarts d'acquisition constatés dans l'exercice	81,9	(0,3)	81,6
Dotation aux amortissements	—	(31,9)	(31,9)
Écarts de conversion	(32,5)	14,1	(18,4)
Sorties de périmètres et divers	(23,9)	8,7	(15,2)
Valeur au 30/06/2002	1 504,0	(587,6)	916,3

Le principal écart d'acquisition constaté au cours du 1^{er} semestre 2002 concerne TMS pour 48,4 millions d'euros.

Les principaux écarts d'acquisition s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur brute	30/06/2002 Amortissements	Valeur nette	31/12/2001 Valeur nette
Sogeparc	397,4	(38,8)	358,6	365,1
VINCI Airport US (WFS/Acac)	145,4	(44,2)	101,2	123,5
Norwest Holst	111,8	(80,8)	31,0	36,1
Teerbau GmbH	82,8	(34,5)	48,3	49,7
Entreprise Jean Lefebvre	74,4	(29,7)	44,7	46,5
TMS	48,4	(1,2)	47,2	—
Rosser & Russel	29,2	(18,6)	10,6	12,0
Emil Lundgren AB	26,2	(3,3)	22,9	23,6
Carrière de Luché	20,9	(3,8)	17,1	—
Autres écarts inférieurs à 10 millions d'euros ^(*)	567,4	(332,7)	234,7	243,7
Total	1 504,0	(587,6)	916,3	900,2

(*) Valeur nette.

9. Immobilisations du domaine concédé

Les immobilisations du domaine concédé comprennent à la fois les mises de fonds réalisées par le Groupe dans le cadre de ses engagements au titre des contrats de concession et la valeur immobilisée des ouvrages concédés.

9.1. Variation au cours de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Valeur au 31/12/2001	6 137,0	(652,1)	5 484,9
Variations de périmètre	67,0	(16,2)	50,9
Amortissements de caducité ^(*)	—	(1 063,0)	(1 063,0)
Investissement	231,2	—	231,2
Cessions	(19,6)	14,3	(5,4)
Amortissements et provisions de l'exercice	—	(83,9)	(83,9)
Écarts de conversion	(53,5)	2,0	(51,5)
Valeur au 30/06/2002	6 362,2	(1 798,9)	4 563,3

(*) Conformément au changement de méthode décrit en note C, les amortissements de caducité de Cofiroute sont désormais présentés en dépréciation des immobilisations du domaine concédé.

9.2. Répartition par activité

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur brute	30/06/2002 Amortissements	Valeur nette	31/12/2001 ⁽¹⁾ Pro forma ⁽²⁾	
Stationnement	1 147,4	(387,6)	759,8	723,4	723,4
Cofiroute	4 173,2	(1 360,8)	2 812,3	2 754,2 ⁽²⁾	3 817,3
Autres concessions d'infrastructures	1 041,6	(50,5)	991,1	944,2	944,2
	6 362,2	(1 798,9)	4 563,3	4 421,8	5 484,9

(1) En valeur nette.

(2) Dont (1 063) millions d'euros relatifs au reclassement des amortissements de caducité de Cofiroute.

Les investissements de la période concernent principalement Cofiroute pour 116 millions d'euros (autoroute A85 et tunnel VL1 de l'A86 essentiellement), le pont de Rion-Antirion pour 64 millions d'euros et l'autoroute Chillán-Collipulli pour 38 millions d'euros.

10. Immobilisations corporelles

Variation au cours de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Valeur au 31/12/2001	4 471,6	(2 549,8)	1 921,8
Variations de périmètre	62,2	(5,5)	56,7
Acquisitions	224,9	—	224,9
Cessions	(157,5)	128,4	(29,1)
Amortissements et provisions de l'exercice	—	(201,4)	(201,4)
Écarts de conversion	(57,9)	23,3	(34,5)
Valeur au 30/06/2002	4 543,4	(2 605,0)	1 938,4

11. Titres de participation

Ce poste comprend principalement les actions ASF acquises au cours du 1^{er} semestre 2002 (cf. note A) et les titres TBI acquis en 2001. Au 30 juin 2002, le cours de ces actions était respectivement de 27,50 euros et 67 pence.

Il est rappelé qu'une provision pour dépréciation exceptionnelle a été comptabilisée au 31 décembre 2001 à hauteur de 34 millions d'euros afin de ramener les actions TBI à leur valeur d'utilité estimée à 65 pence.

12. Titres mis en équivalence

Variation au cours de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2002	30/06/2001	31/12/2001
Valeur des titres en début d'exercice	135,4	117,4	117,4
Part du groupe dans les résultats de l'exercice	1,9	4,4	1,5
Dividendes distribués et divers	(4,1)	(8,5)	(5,0)
Variations de périmètre, écarts de conversion et divers	(16,6)	41,7	21,5
Valeur des titres en fin de période	116,5	155,0	135,4

Les titres mis en équivalence concernent pour l'essentiel au 30 juin 2002 les sociétés concessionnaires d'infrastructures dans lesquelles le Groupe détient une influence notable : ponts sur la Severn en Grande-Bretagne (Severn River Crossing), aéroports mexicains des groupements Asur et GACN, ponts sur le Tage au Portugal (Lusoponte) et le tunnel du Prado-Carénage à Marseille (SMTPC).

13. Besoin (excédent) en fonds de roulement

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2002	30/06/2001	31/12/2001
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	585,3	598,9	405,1
Créances d'exploitation	8 424,2	8 287,3	7 676,1
Provisions sur créances d'exploitation	(401,0)	(373,7)	(426,1)
Stocks et créances d'exploitation (I)	8 608,5	8 512,4	7 655,1
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	9 025,3	8 593,9	8 353,9
Dettes d'exploitation (II)	9 025,3	8 593,9	8 353,9
Besoin en fonds de roulement (I-II)	(416,8)	(81,4)	(698,8)

La diminution de l'excédent en fonds de roulement sur le 1^{er} semestre est pour l'essentiel due à des facteurs saisonniers (cf. note B).

14. Créances financières à court terme

Les créances financières à court terme comprennent les comptes courants financiers de sociétés non consolidées.

15. Valeurs mobilières de placement

L'analyse des valeurs mobilières de placement et autres créances financières à court terme est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2002	30/06/2001	31/12/2001
Valeurs mobilières de placement	1 122,2	1 166,0	2 163,2
<i>Dont actions VINCI</i>	382,2	338,5	356,2

Au 30 juin 2002, l'autodétention est constituée de 7 289 618 actions représentant 8,5% du capital de référence. Acquisées à un prix moyen de 52,59 euros, ces actions sont principalement affectées à la couverture des plans d'options d'achat d'actions attribués au management du Groupe.

607 040 actions ont été acquises durant le 1^{er} semestre 2002 pour un montant de 41,2 millions d'euros, au prix moyen de 67,96 euros.

En janvier 2002, VINCI a cédé 6 142 857 actions Stolt Offshore à cette société pour un montant de 119,3 millions d'euros, correspondant au prix garanti par celle-ci dans le cadre de l'option de vente consentie à VINCI lors de la vente d'ETPM.

Les autres valeurs mobilières de placement sont composées pour l'essentiel de titres de créances négociables et de parts de produits de trésorerie (fonds communs de placement ou Sicav).

16. Variation des capitaux propres

Les augmentations de capital de la période correspondent aux actions émises dans le cadre du plan d'épargne groupe ou des levées d'options de souscription.

Le capital social au 30 juin 2002 est composé de 85 609 433 actions de 10 euros nominal.

17. Intérêts minoritaires

Au cours de la période, les intérêts minoritaires ont évolué comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2002	31/12/2001	30/06/2001
Valeur en début d'exercice	511,4	482,4	482,4
Variations de périmètre	(28,7)	(17,3)	(4,4)
Augmentations de capital souscrites par des tiers	2,1	5,6	0,3
Part des minoritaires sur les résultats de l'exercice	36,2	86,6	32,9
Dividendes distribués	(15,6)	(45,9)	(16,4)
Valeur en fin de période	505,4	511,4	494,8

Au 30 juin 2002, le montant des intérêts minoritaires de Cofiroute s'élève à 322 millions d'euros contre 299 millions d'euros au 31 décembre 2001.

18. Subventions d'investissement

Ce poste comprend les subventions d'investissement reçues dans le cadre de concessions d'infrastructures (dont au 30 juin 2002, le pont de Rion-Antirion en Grèce pour 257 millions d'euros et le Stade de France pour 127 millions d'euros).

19. Provisions pour risques et charges

Au cours de la période, les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2001	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	30/06/2002
Service après-vente	260,7	45,0	(36,6)	11,2	280,4
Pertes à terminaison et risques chantiers	308,6	143,6	(148,1)	0,8	304,9
Grosses réparations	146,4	26,8	(21,3)	1,2	153,0
Litiges et autres risques d'exploitation	464,2	77,7	(78,9)	(5,1)	457,8
Risques d'exploitation	1 179,9	293,1	(284,9)	8,1	1 196,2
Risques financiers	20,9	17,3	(3,2)	(2,6)	32,3
Restructuration	81,4	16,4	(30,2)	(4,9)	62,7
Autres risques exceptionnels	380,1	17,3	(39,4)	(6,6)	351,4
Risques exceptionnels	461,4	33,7	(69,6)	(11,5)	414,1
	1 662,2	344,1	(357,7)	(6,1)	1 642,7

Les provisions pour service après-vente couvrent les obligations des entreprises du Groupe dans le cadre des garanties légales sur les chantiers livrés, notamment les garanties décennales dans le bâtiment. Elles sont estimées de manière statistique selon les observations de dépenses des années précédentes ou de manière individuelle sur la base des désordres identifiés.

Les provisions pour pertes à terminaison et risques chantiers concernent essentiellement les provisions constituées dans le cas où une prévision à fin d'affaire, établie en fonction de l'estimation la plus probable des résultats prévisionnels, fait ressortir un résultat déficitaire ; ainsi que les travaux restant à réaliser sur les chantiers livrés dans le cadre de la garantie de parfait achèvement.

Les provisions pour grosses réparations concernent principalement Cofiroute. Elles sont calculées à la fin de chaque exercice en fonction d'un plan prévisionnel pluriannuel de travaux établi par les services techniques de la société et révisé chaque année pour tenir compte de l'évolution des coûts et du programme des dépenses correspondantes.

Les provisions pour litiges et autres risques d'exploitation concernent, pour l'essentiel, les provisions concernant des litiges clients dont l'instruction excède généralement la durée de l'exercice.

Les provisions pour risques exceptionnels concernent des provisions destinées à couvrir des risques à caractère non récurrent, notamment des coûts de restructuration pour 63 millions d'euros à fin juin 2002 (dont 25 millions d'euros pour le pôle Construction ; 30 millions d'euros pour le pôle Énergies-Information et 9 millions d'euros pour le pôle Routes).

Répartition des provisions pour risques et charges par pôle de métier

(en millions d'euros)	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Total
Concessions et services	104,4	—	8,8	113,2
Énergies-Information	156,0	1,0	56,2	213,2
Routes	233,8	0,2	49,6	283,6
Construction	654,2	12,4	131,1	797,7
Holding et divers	39,8	21,5	173,7	235,0
	1 188,2	35,1	419,4	1 642,7

20. Endettement financier net

Il s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2002	30/06/2001	31/12/2001
Prêts subordonnés à durée indéterminée	(16,9)	(21,4)	(19,2)
Emprunts obligataires	(3 458,8)	(2 104,3)	(2 942,3)
Autres emprunts et dettes financières divers	(1 122,5)	(1 122,1)	(1 041,2)
I - Dettes financières à plus d'un an	(4 598,2)	(3 247,9)	(4 002,7)
Découverts bancaires et autres dettes financières à moins d'un an	(1 283,8)	(1 490,1)	(1 274,7)
II - Endettement brut	(5 882,0)	(4 737,9)	(5 277,4)
Autres valeurs mobilières de placement et créances financières à court terme	1 100,3	1 099,9	2 103,5
Actions autodétenues	382,2	338,5	356,2
Disponibilités	1 076,1	945,5	746,0
Endettement financier net	(3 323,4)	(2 354,1)	(2 071,7)

VINCI a procédé le 22 avril 2002 à l'émission d'obligations convertibles et/ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE). Les conditions de l'opération sont les suivantes :

- montant : 500,25 millions d'euros ;
- nombre d'obligations émises : 5 558 334 ;
- nominal de l'obligation : 90 euros, soit une prime de 25 % par rapport au cours de référence de 72 euros ;
- date d'échéance : 1^{er} janvier 2018 ;
- intérêt annuel : 2 % ;
- taux de rendement actuariel brut : 3,875 % ;
- parité de conversion : une action VINCI pour une obligation ;
- prix de remboursement à l'échéance : 125,46 euros ;
- amortissement anticipé au gré de VINCI : à compter du 1^{er} janvier 2006, si le cours de l'action dépasse 125 % du prix de remboursement anticipé assurant un taux de rendement actuariel équivalent à celui que l'investisseur aurait obtenu en cas de remboursement à l'échéance ;
- amortissement anticipé au gré des porteurs : les 2 mai 2006, 2 mai 2010, 2 mai 2014, au prix de remboursement anticipé.

Le poste « découverts bancaires et autres dettes financières à moins d'un an » inclut le montant des billets de trésorerie émis par la société mère VINCI pour 305 millions d'euros au 30 juin 2002 (529 millions d'euros au 31 décembre 2001), dont 27 millions de dollars US.

Répartition de l'endettement financier net par métier

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2002	30/06/2001	31/12/2001
Concessions et services	(2 923,3)	(2 495,0)	(2 907,5)
Autres financement de projets (PFI)	(60,9)	(59,3)	(68,6)
Énergies-Information, Routes, Construction et holding	(339,2)	200,2	904,4
	(3 323,4)	(2 354,1)	(2 071,7)

L'endettement du pôle Concessions et services est essentiellement constitué de financements sans recours contre VINCI.

G. Informations complémentaires

Il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter substantiellement l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière du Groupe ou de la Société.

- La réclamation de Nersa contre VINCI s'était traduite fin 1998 par un jugement condamnant celle-ci solidairement avec un entrepreneur italien, mis depuis lors en liquidation. Mis en cause par VINCI, EDF avait, de son côté, été condamné à garantir celle-ci à hauteur de 40%, ce qui avait ramené le montant à la charge de VINCI à 13,6 millions d'euros (principal et intérêts), avant prise en compte des indemnités d'assurance. Les circonstances de l'affaire ont conduit VINCI à relever appel de cette décision début 1999 ; cette procédure est toujours en cours. Entre-temps, et dans le cadre des actions et procédures menées depuis 1999 à l'encontre des assureurs de responsabilité du Groupe, un règlement indemnitaire global de 11,5 millions d'euros a été obtenu, ramenant ainsi, en l'état, la charge résiduelle sur cette affaire pour VINCI à 2,1 millions d'euros.
 - Dans le cadre des réclamations formulées par la SNCF contre un ensemble d'entreprises ayant participé à la réalisation des TGV Nord et Rhône-Alpes, un collège d'experts s'est vu confier l'examen du préjudice éventuellement subi par la SNCF dans le cadre de certains des lots visés par ses requêtes. Le Groupe continue de contester le principe même d'un tel préjudice, alors même que la Cour de cassation a cassé, en octobre 1999, l'arrêt par lequel la cour d'appel de Paris avait confirmé la décision du Conseil de la concurrence ayant condamné ces entreprises au paiement d'amendes. La cour d'appel de Paris, statuant sur renvoi, a été ressaisie par des entreprises et un arrêt est attendu d'ici la fin de l'année 2002.
 - Un litige oppose VINCI à la société américaine Global Industries quant aux conséquences de l'échec de la cession à cette dernière de la société ETPM par Groupe GTM devant le tribunal de Paris. Chacune des parties réclame à l'autre l'indemnisation du préjudice découlant de la rupture de leurs relations. VINCI ne s'attend pas, en cas d'issue défavorable, à une incidence significative de ce litige sur sa situation financière.
 - Un litige oppose VINCI et la société Bouygues Bâtiment dans le cadre de leurs relations d'actionnaires de la société Consortium Stade de France. Bouygues Bâtiment demande qu'un droit de préemption lui soit reconnu pour l'acquisition de la moitié des actions de cette société antérieurement détenues par la société Groupe GTM et dont VINCI a acquis la propriété à l'issue de la fusion intervenue entre les deux sociétés le 19 décembre 2000. VINCI ne s'attend pas, en cas d'issue défavorable, à une incidence significative de ce litige sur sa situation financière.
 - Dans le cadre de la réalisation d'un hôtel à Lyon et en raison d'une livraison retardée accidentellement par un incendie provoqué par un sous-traitant, un litige oppose Sogea au maître d'ouvrage HIL quant à l'application des pénalités de retard et à l'appréciation du préjudice subi. Sogea a fait appel du jugement du tribunal de commerce de Lyon du 10 octobre 2000 la condamnant à payer 9 millions d'euros à HIL, et a exercé des recours à l'égard du sous-traitant responsable. L'arrêt de la Cour d'appel pourrait être rendu au 1^{er} semestre 2003. VINCI ne s'attend pas, en cas d'issue défavorable, à une incidence significative de ce litige sur sa situation financière.
 - CBC fait l'objet de plusieurs procédures devant les juridictions mexicaines de la part d'un des actionnaires de la société Prodipe Inc. et de la part d'un établissement public mexicain qui prétendent que CBC n'aurait pas respecté les termes d'un protocole d'accord relatif au développement d'un site touristique en Basse-Californie, dont le financement était garanti pour 7,2 millions de dollars américains par la Coface, elle-même contre-garantie par cet établissement public mexicain.
- Par ailleurs, CBC a construit pour le compte d'Intertour, dont elle détenait une partie du capital, un hôtel à Bratislava (Slovaquie). Le financement de cette opération a été effectué sous forme de billets à ordre émis par CBC et escomptés sans recours auprès d'une banque française, elle-même contre-garantie par des établissements financiers étrangers. Par suite du défaut de paiement d'Intertour, ces établissements financiers ont engagé plusieurs procédures, dont l'une devant le tribunal de commerce de Paris où CBC a été appelée en garantie pour un montant de 41 millions d'euros en principal.
- En ce qui concerne ces deux litiges relatifs à CBC, VINCI ne s'attend pas, en l'état actuel des deux dossiers, à une incidence significative sur sa situation financière.
- Enfin, certaines filiales du Groupe font l'objet de contrôles et procédures dans le cadre de la législation sur la concurrence et certains dirigeants font l'objet, à titre personnel, de procédures d'enquête judiciaire visant à déterminer s'ils ont pu faire des actifs sociaux un usage inadapté qui aurait profité directement ou indirectement à des personnalités ou à des partis politiques. VINCI ne s'attend pas à ce que ces enquêtes ou procédures, en cas d'issue défavorable, aient pour effet de dégrader de manière substantielle sa situation financière.

Liste des principales sociétés consolidées au 30 juin 2002

	Méthode de consolidation	% intérêt groupe VINCI
1. Concessions et services		
Stationnement		
VINCI Park	IG	100,00 %
Sogeparc France	IG	99,95 %
CGST	IG	100,00 %
VINCI Park Services Ltd (Grande-Bretagne)	IG	100,00 %
Zeson (Hong Kong)	IG	100,00 %
TFM (Grande-Bretagne)	IG	100,00 %
Concessions d'infrastructures		
Cofiroute	IG	65,34 %
Stade de France	IP	66,67 %
SMTPC (tunnel du Prado-Carénage)	ME	31,35 %
Lusoponte (ponts sur le Tage - Portugal)	ME	24,80 %
Severn River Crossing (Grande-Bretagne)	ME	35,00 %
Strait Crossing Development Inc. (Canada)	IP	49,90 %
Gefyra (pont de Rion-Antirion - Grèce)	IG	53,00 %
Autopista Del Bosque (autoroute Chillán-Collipulli - Chili)	IG	82,95 %
Concessions et services aéroportuaires		
Société Concessionnaire de l'Aéroport de Pochentong (Cambodge)	IP	70,00 %
Inversiones Técnicas Aeroportuarias - ITA (Mexique)	ME	24,50 %
Operadora Mexicana de Aeropuertos - OMA (Mexique)	ME	37,25 %
ADP Management	ME	34,00 %
VINCI Airport US (WFS)	IG	100,00 %
SEN	IP	50,00 %
2. Énergies-Information		
GTIE	IG	100,00 %
Saunier Duval Électricité - SDEL	IG	100,00 %
Santerne	IG	99,99 %
Garczynski Traploir	IG	99,88 %
Fournié-Grospaud	IG	99,88 %
GTIE Île-de-France	IG	100,00 %
Graniou Île-de-France	IG	100,00 %
GTIE Deutschland (Allemagne)	IG	100,00 %
Emil Lundgren (Suède)	IG	100,00 %
Lee Beesley (Grande-Bretagne)	IG	100,00 %
GTIE Thermique	IG	100,00 %
Lefort Francheteau	IG	100,00 %
TMS (Autriche)	IG	100,00 %

IG : intégration globale - IP : intégration proportionnelle - ME : mise en équivalence

Méthode de consolidation

% intérêt groupe VINCI

3. Routes

Eurovia	IG	100,00 %
Hubbard (États-Unis)	IG	100,00 %
Ringway (Grande-Bretagne)	IG	87,98 %
SSZ (République tchèque)	IG	92,06 %
Eurovia Méditerranée	IG	100,00 %
Eurovia Champagne-Ardenne Lorraine	IG	100,00 %
EJL Île-de-France	IG	100,00 %
Eurovia Île-de-France	IG	100,00 %
Probisa Tecnología y Construcción (Espagne)	IG	87,84 %
Eurovia Bretagne	IG	100,00 %
Construction DJL (Canada)	IG	95,80 %
Eurovia Normandie	IG	100,00 %
Eurovia Lyon	IG	100,00 %
EJL Sud-Est	IG	100,00 %
EJL Centre	IG	100,00 %
EJL Méditerranée	IG	100,00 %
EJL Est	IG	100,00 %
EJL Sud-Ouest	IG	100,00 %
Bitumix (Chili)	IG	50,10 %
Cornez Delacre (Belgique)	IG	100,00 %
Cestne Stavby Kosice (Slovaquie)	IG	89,85 %
CTW Strassenbaustoff (Suisse)	IG	51,68 %
SPRD (Pologne)	IG	87,27 %
Eurovia GmbH (Allemagne)	IG	100,00 %
Teerbau	IG	100,00 %
Verkehrsbau Union - VBU	IG	100,00 %

4. Construction

Sogea Construction	IG	100,00 %
SICRA	IG	100,00 %
Bateg	IG	100,00 %
Campenon Bernard Construction	IG	100,00 %
Campenon Bernard Méditerranée	IG	100,00 %
Sogea Nord	IG	100,00 %
Sogea Nord-Ouest	IG	100,00 %
Deschiron	IG	100,00 %
EMCC	IG	100,00 %
Énergilec	IG	100,00 %
VINCI Environnement	IG	100,00 %
GTM Construction	IG	100,00 %
Scao	IP	33,33 %
Chantiers Modernes	IG	100,00 %
Dumez Île-de-France	IG	100,00 %
Petit	IG	100,00 %
Les Travaux du Midi	IG	100,00 %
Dumez Méditerranée	IG	100,00 %
Dumez EPS	IG	100,00 %

IG : intégration globale. IP : intégration proportionnelle. ME : mise en équivalence.

	Méthode de consolidation	% intérêt groupe VINCI
VINCI Construction Grands Projets	IG	100,00 %
Socaso	IG	100,00 %
Constructora Dumez-GTM Tribasa (Chili)	IG	99,99 %
Janin Atlas (Canada)	IG	100,00 %
VINCI Construction Filiales Internationales		
Sogea - Satom	IG	100,00 %
Warbud (Pologne)	IG	72,93 %
Société Bourbonnaise de Travaux Publics et de Construction - SBTPC (Réunion)	IG	100,00 %
Hidepitö (Hongrie)	IG	97,08 %
SMP (République tchèque)	IG	73,66 %
Sobea Gabon (Gabon)	IG	90,00 %
Sogea Martinique	IG	100,00 %
Dumez Calédonie	IG	100,00 %
First Czech Construction Company (République tchèque)	IG	100,00 %
Compagnie d'Entreprises CFE (Belgique)	IG	45,38 %
Dredging Environmental and Marine Engineering - DEME	IP	21,67 %
MBG	IG	45,38 %
Bageci	IG	45,38 %
Van Wellen	IP	22,69 %
VINCI Construction Grande-Bretagne, Allemagne et États-Unis		
Norwest Holst (Grande-Bretagne)	IG	100,00 %
Norwest Holst Construction	IG	100,00 %
Rosser and Russell	IG	100,00 %
Crispin & Borst	IG	100,00 %
VINCI Investment	IG	100,00 %
SKE (Allemagne)	IG	100,00 %
SKE SSI (États-Unis)	IG	100,00 %
Klee (Allemagne)	IG	100,00 %
Brüggemann (Allemagne)	IG	100,00 %
VINCI Bautech	IG	100,00 %
Freyssinet	IG	100,00 %
Freyssinet France Nord	IG	100,00 %
Freyssinet International et C [®]	IG	100,00 %
Menard Soltraitement	IG	100,00 %
The Reinforced Earth Cy - RECO (États-Unis)	IG	100,00 %
Immer Property (Australie)	IG	74,00 %
Freyssinet Hong Kong (Hong Kong)	IG	100,00 %
Freyssinet Korea (Corée)	IG	90,00 %
5. Autres entités opérationnelles		
Sorif (immobilier)	IG	100,00 %
Elige (immobilier)	IG	100,00 %
Doris Engineering	ME	46,95 %

IG : intégration globale - IP : intégration proportionnelle - ME : mise en équivalence

Rapport d'activité du 1^{er} semestre 2002

Le conseil d'administration de VINCI s'est réuni mercredi 18 septembre 2002 sous la présidence d'Antoine Zacharias pour arrêter les comptes semestriels au 30 juin 2002.

Croissance maîtrisée du chiffre d'affaires. Développement des concessions, augmentation de la part réalisée à l'international

Le chiffre d'affaires consolidé de VINCI au premier semestre 2002 s'est élevé à 8,5 milliards d'euros, en progression de 2,8% par rapport au premier semestre de l'exercice précédent.

Il intègre, pour un montant de l'ordre de 400 millions d'euros, l'incidence des acquisitions récentes visant à renforcer la présence du Groupe à l'international et dans les services (WFS/Worldwide Flight Services, TMS, Crispin & Borst), ainsi que l'impact du désengagement du groupe d'activités non stratégiques (Wanner et Ingerop Litwin) pour environ 100 millions d'euros.

À structure comparable et conformément à la politique de sélectivité menée avec constance par VINCI, le chiffre d'affaires est en léger repli (-1,2%).

À l'international, le chiffre d'affaires augmente de plus de 15% à structure réelle sous l'effet de la croissance externe. Cette évolution intègre une stabilité en Allemagne et une progression de près de 20% dans les autres pays. Il s'établit à 3,5 Md€, soit 41% du chiffre d'affaires total (contre 36% au premier semestre 2001). À structure comparable, le chiffre d'affaires international progresse de 4%, porté par le fort développement du pôle Concessions et services (+14%) et par l'activité soutenue de VINCI Construction (+8%).

En France, conformément aux prévisions, le chiffre d'affaires global, qui se compare à un excellent premier semestre 2001, est en retrait de 4% tant à périmètre constant qu'à structure comparable. Le pôle Concessions progresse de plus de 7% (+5,3% à structure comparable), Cofiroute enregistrant une croissance de son chiffre d'affaires de 7,7%.

Progression des résultats - Poursuite de l'amélioration des performances opérationnelles

L'excédent brut d'exploitation ressort à 726 millions d'euros, en accroissement de 19%, traduisant l'amélioration de la rentabilité opérationnelle de l'ensemble des métiers du Groupe.

Le résultat d'exploitation progresse de 10% à 415⁽¹⁾ millions d'euros, soit 4,9% du chiffre d'affaires (contre 378 millions⁽¹⁾ au premier semestre 2001, soit 4,6% du chiffre d'affaires).

Le résultat d'exploitation du pôle Concessions affiche une progression de 8% pour s'établir à 253 millions⁽¹⁾ d'euros. Le haut niveau de performance de VINCI Construction (112 millions d'euros) dont la rentabilité opérationnelle dépasse 3%, est également à souligner, ainsi que le redressement de la marge opérationnelle de GTIE (de 1,6% à 3%) après une année 2001 marquée par les difficultés des activités thermiques en Allemagne. Eurovia de son côté maintient une contribution positive malgré la baisse d'activité enregistrée en France.

L'amélioration du résultat d'exploitation permet de compenser entièrement la dégradation du résultat financier qui reflète l'augmentation du coût de financement consécutive aux récentes opérations de développement menées par le Groupe dans les concessions et les services. Le résultat courant s'inscrit ainsi en progression de 2% à 332 millions d'euros.

Le résultat exceptionnel présente un solde positif de 19 millions d'euros, contre une perte de 2 millions d'euros au premier semestre 2001.

Conformément aux prévisions, la charge d'impôt augmente sensiblement, de 94 millions d'euros à 111 millions d'euros, le taux effectif s'établissant au premier semestre 2002 à 32% (contre 29% au premier semestre 2001).

Malgré cet alourdissement de la charge fiscale, **le résultat net ressort à 174 millions d'euros, en progression de 2% par rapport à celui du premier semestre 2001.**

(1) après reclassement en résultat d'exploitation des amortissements de caducité de Cofiroute.

Forte progression de l'autofinancement

La forte progression de l'autofinancement, qui atteint 528 millions d'euros (+37%) et la bonne maîtrise du niveau des investissements industriels, stables à 204 millions d'euros, ont permis de compenser la variation saisonnière du besoin en fonds de roulement.

Les investissements des sociétés concessionnaires s'établissent à 221 millions d'euros (contre 348 millions d'euros au premier semestre 2001). Ils comprennent principalement les investissements sur l'autoroute Chillán-Collipulli achevée en début d'année et la poursuite des travaux du bouclage de l'A86 à l'ouest de Paris.

Les investissements financiers se sont élevés à 1 136 millions d'euros dont 1 milliard d'euros concernent la prise de participation de 17% dans ASF, le solde correspondant principalement à de nouveaux développements chez VINCI Park.

Une structure financière toujours solide malgré les récents développements

Les fonds propres totaux s'élèvent à 3 milliards d'euros au 30 juin 2002 (incluant 505 millions d'euros d'intérêts minoritaires) contre 2,5 milliards d'euros au 30 juin 2001.

L'endettement financier net du Groupe s'établit à 3,3 milliards d'euros au 30 juin 2002, dont 3 milliards d'euros imputables au pôle Concessions. Hors concessions, l'endettement s'est accru d'environ 540 millions d'euros par rapport au 30 juin 2001, ce qui, compte tenu de l'investissement de 1 milliard d'euros dans ASF, traduit une amélioration de la trésorerie d'exploitation des autres métiers de près de 500 millions d'euros au cours des douze derniers mois.

La solidité de la structure financière de VINCI, attestée par les notations qui lui ont récemment été attribuées par Standard & Poor's (BBB+) et Moody's (BAA1) a permis au Groupe de refinancer ses dernières acquisitions sur les marchés obligataires pour un montant total de 1,1 milliard d'euros.

Résultat social de VINCI

Les comptes sociaux de VINCI, largement impactés par l'incidence des restructurations juridiques qui se sont achevées sur le semestre, font apparaître un résultat bénéficiaire de 317,5 millions d'euros contre 40,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2001.

Objectifs confirmés pour l'ensemble de l'exercice 2002

Le carnet de commandes au 31 juillet 2002, qui représente 9 mois d'activité, se maintient à un niveau historiquement élevé, donnant à VINCI une bonne visibilité dans une conjoncture générale plus incertaine.

Soulignant la qualité des résultats de VINCI et la capacité du Groupe à les inscrire dans la durée indépendamment des évolutions conjoncturelles, Antoine Zacharias a **confirmé les objectifs pour l'année 2002 d'une amélioration du résultat d'exploitation et d'un résultat net au moins égal à celui de 2001**, en dépit de l'augmentation des frais financiers, d'une charge d'impôt désormais normative et d'un environnement économique moins favorable.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires

(période du 1^{er} janvier 2002 au 30 juin 2002)

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité du tableau d'activité et de résultats consolidés présenté sous la forme de comptes consolidés intermédiaires, de la société VINCI, établis en euros, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2002 au 30 juin 2002, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes consolidés intermédiaires ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes consolidés intermédiaires.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes consolidés intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes consolidés intermédiaires, établis selon les principes comptables français, et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation à la fin de ce semestre.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note C de l'annexe qui expose un changement de méthode comptable relatif à la présentation des amortissements de caducité des sociétés de concessions autoroutières.

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes consolidés intermédiaires sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 26 septembre 2002,
Les commissaires aux comptes

Deloitte Touche Tohmatsu
Thierry Benoit
Dominique Descours

RSM Salustro Reydel
Bernard Cattenoz
Benoît Lebrun